

GRAND ORIENT DE FRANCE

SUPRÊME CONSEIL

Pour la France et les Possessions françaises

DÉCLARATION

DU

CONSEIL DE L'ORDRE

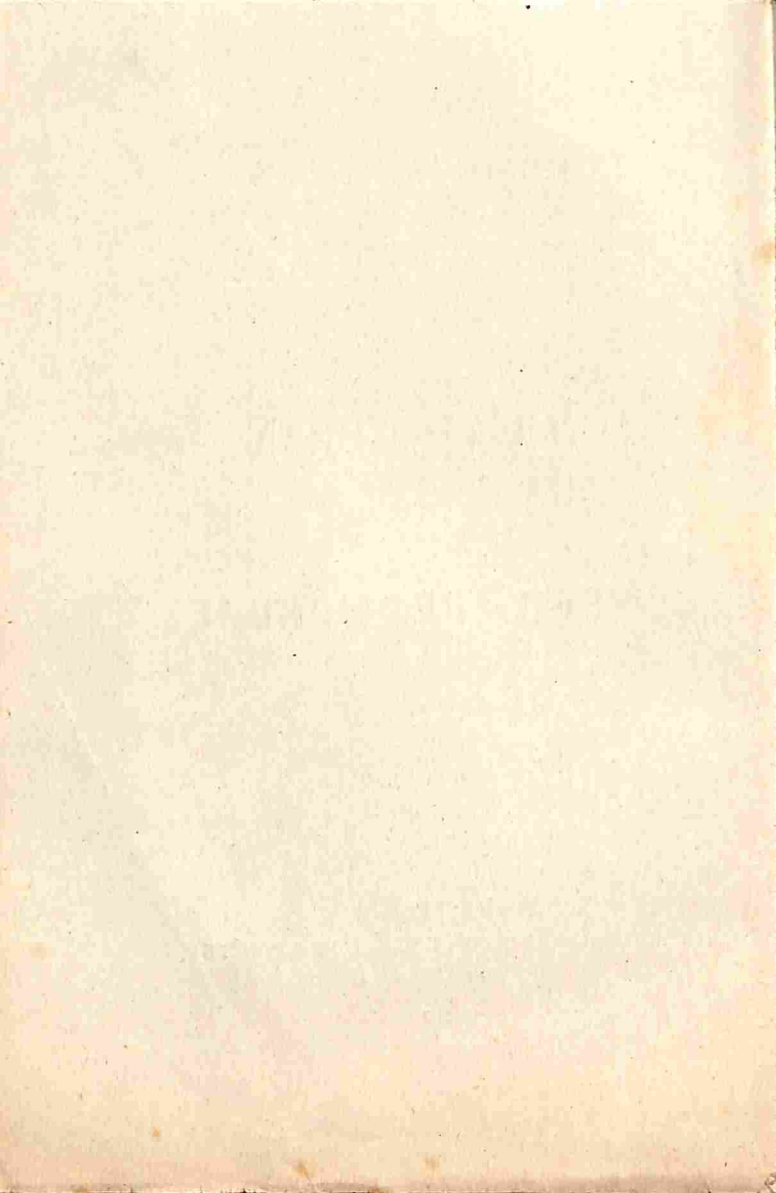


PARIS

IMPRIMERIE NOUVELLE (ASSOCIATION OUVRIÈRE)

11, rue Cadet, 11

1897



Le Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France, après un examen attentif des livres, pamphlets, articles de journaux, discours, sermons, etc., diffamatoires et calomnieux à l'égard de la Franc-Maçonnerie, publiés, pendant ces dernières années, par les exploiters de l'ignorance, de la superstition et de la crédulité, par les ennemis de l'émancipation politique des peuples et par les adversaires du progrès social de l'humanité,

*Décide que la **Déclaration** ci-après sera envoyée à toutes les Loges de la Fédération, pour être distribuée à leurs membres et à tous les nouveaux FF.°, aussitôt après leur initiation, et qu'elle sera répandue à profusion dans le monde profane.*

DÉCLARATION

I

La Franc-Maçonnerie dédaigne les attaques, les injures, les diffamations et les calomnies de ses traditionnels ennemis; elle poursuit, dans le calme de sa force, l'œuvre intellectuelle, morale, politique et sociale que les générations passées lui ont léguée.

Elle ne reconnaît pas d'autres vérités que celles fondées sur la raison et la science, et c'est avec les seuls résultats obtenus par cette dernière qu'elle combat les superstitions et les préjugés sur lesquels les Églises fondent leur autorité.

Elle ne trempa jamais ni dans les guerres religieuses qui déciment l'humanité, ni

dans les sanglants autodafés dont furent souillés les autels de toutes les religions ; elle abandonne aux sectaires les bûchers dans ce monde et les flammes infernales dans l'autre.

Sa loi primordiale est la tolérance : Elle a solennellement inscrit, en tête de sa Constitution générale, le respect de toutes les croyances, de toutes les idées et de toutes les opinions, et sa propagande est bienveillante, car elle sait que les cœurs sont faibles et les cerveaux ignorants.

Elle n'impose à ses adhérents aucun dogme et ne les fait passer sous aucunes fourches caudines. Elle ne leur demande que du bon vouloir dans la libre recherche des vérités scientifiques, morales, politiques et sociales, et du zèle dans la propagande de ces vérités.

Elle les encourage à développer leurs facultés, à augmenter leur savoir par l'étude et par de fréquentes et loyales discussions, et elle s'efforce de dégager leurs esprits des mille liens où les en-

serre un héritage séculaire d'erreurs et de mensonges.

Elle accorde sa plus haute estime et son entière confiance à ceux de ses membres qui règlent leur conduite sur ses principes, mais elle se montre indulgente pour tous ceux qui sollicitent la participation à ses travaux, et, si elle considère comme un devoir de leur montrer le chemin de la vérité, elle ne s'accorde pas le droit de les rejeter parce qu'ils sont encore fidèles à des préjugés d'enfance ou à des pratiques imposées par les conditions familiales et sociales dans lesquelles ils vivent.

C'est à cette grande tolérance que la Franc-Maçonnerie doit d'avoir vu, à toutes les époques, des hommes appartenant aux écoles philosophiques, politiques et sociales les plus opposées et aux religions les plus diverses, se réunir dans ses Loges, pour y travailler en commun à l'émancipation de l'esprit humain, à l'indépendance des peuples et au bonheur social de l'humanité.

II

La morale de la Franc-Maçonnerie n'est enchaînée à aucune croyance religieuse, ni à aucune théorie philosophique. Elle est formée de ce fonds commun de préceptes qui enseignent à l'homme à être meilleur afin de devenir plus heureux, et que l'on trouve dans toutes les religions et dans toutes les philosophies, où ils furent déposés par les sages de tous les temps et de tous les pays. Leur source scientifique est dans l'étude du cœur humain et dans celle des qualités individuelles et sociales de l'homme, et c'est directement à cette source que la Franc-Maçonnerie les puise pour les répandre dans le monde.

Elle ne cherche l'origine des idées de devoir, de bien, de mal et de justice, ni dans de prétendues révélations divines, ni dans les conceptions de la métaphysique ; car la science les lui montre naissant des rapports familiaux et sociaux que les

hommes entretiennent et qui leur sont imposés par les lois naturelles les plus implacables.

La science établit, en effet, d'une manière irréfutable, que la vie sociale, dans l'espèce humaine, ainsi que dans toutes les espèces animales et végétales, est l'arme la plus indispensable dans la lutte pour l'existence à laquelle toutes sont condamnées par les lois naturelles. Elle montre les individus qui s'isolent, succombant sous les causes multiples de destruction qui les environnent, tandis que ceux-là résistent et forment des races et des espèces durables qui vivent en commun et s'associent pour le rude et incessant combat de la vie.

Elle montre les associations d'individus commençant par la famille, où l'échange des soins, des services et des caresses fait naître successivement l'amour maternel, l'amour paternel, l'amour filial, l'amour fraternel et les autres affections familiales, avec toute une série d'actes que l'habitude transforme en besoins aussi

impérieux que ceux de boire, de manger et de se reproduire, et que l'intelligence humaine, parvenue à un certain degré de développement, considère comme des devoirs.

Puis, la science nous montre l'amour qui lie l'enfant à sa mère, à son père, à ses frères, à ses sœurs et qui lui attachent tous ces êtres, s'étendant, — à mesure que sa vitalité se renforce, que son intelligence s'ouvre et que son cœur s'épanouit, — à la femme qui le complétera, en lui permettant de former une nouvelle famille, au camarade qui partage ses jeux, à l'ami qui reçoit ses confidences, à ceux qui contribuent au développement de son intelligence et à l'accroissement de ses forces par l'éducation scientifique et physique qu'il en reçoit, à ceux avec qui il échange des services, à tous ceux qui parlent sa langue et dont il partage les plaisirs et les travaux pendant la paix, les privations, les dangers, les émotions patriotiques dans la guerre.

A tous ces sentiments correspondent

des actes incessamment répétés qui deviennent des habitudes tenaces, puis des besoins impérieux, et d'où naît la notion de devoirs nouveaux, non moins sacrés, aux yeux des sociétés parvenues à un certain degré d'évolution intellectuelle, que ceux de la famille : devoirs envers les amis, devoirs envers les vieillards, devoirs envers tous les membres de la société où l'on vit, devoirs envers la patrie, qui en est la représentation matérielle et morale ; puis, l'amour social s'élargissant toujours à mesure que l'intelligence se développe, devoirs envers l'humanité tout entière. Et l'observation nous montre les idées de ces multiples devoirs s'inculquant si profondément dans le cerveau des hommes civilisés et éduqués, qu'elles en forment le patrimoine héréditaire, et que les actes répondant à chacun des sentiments affectifs deviennent des besoins si impérieux, qu'ils sont accomplis sans aucune autre pensée que celle de les satisfaire et sans préoccupation d'aucune récompense, soit dans ce monde, soit dans un autre.

L'observation démontrant que les sentiments d'amour familial et social sont d'autant plus énergiques, dans chaque homme et dans chaque société humaine, que l'intelligence du premier est plus développée et que la seconde est parvenue à un plus haut degré de civilisation, l'instruction scientifique et morale apparaît comme le premier devoir des gouvernements envers les peuples et doit occuper le premier rang dans la pensée de tous ceux qui veulent le progrès de l'humanité et le triomphe de la démocratie.

La Franc-Maçonnerie ne faillit jamais à ce devoir : la diffusion de la science et celle de la morale indépendante qui en découle ont figuré, à toutes les époques de son histoire, en tête de son programme de propagande et d'action.

III

En même temps que la Franc-Maçonnerie s'efforce d'émanciper les esprits et de dégager la morale des superstitions religieuses et des théories de la métaphysique, en même temps qu'elle enseigne à ne chercher la récompense des devoirs individuels, familiaux et sociaux convenablement remplis, que dans la satisfaction de la conscience et l'estime des honnêtes gens, elle s'est donné pour mission de transformer en citoyens libres et égaux devant les lois les hommes dont elle fait des frères, et elle a eu l'honneur d'être aidée dans cette tâche par les personnalités les plus considérables de tous les temps et de tous les peuples.

C'est la Franc-Maçonnerie qui a préparé notre Révolution, la plus grande de toutes les épopées populaires que l'histoire ait enregistrée dans ses annales, et c'est à la Franc-Maçonnerie que revient

le sublime honneur d'avoir fourni à cet inoubliable événement la formule où sont incarnés ses principes.

De même que la Franc - Maçonnerie trouve les bases de la morale dans la seule observation scientifique de l'homme et de sa nature, de même elle a toujours puisé ses principes politiques à la source féconde des droits naturels dont les hommes jouissent par le seul fait de leur naissance.

C'est dans l'héritage atavique de l'homme, que la science nous montre l'origine des idées relatives aux droits individuels : droit de jouir librement du fruit de son travail ; droit de dire et d'écrire ce qu'il pense ; droit de se réunir à ses semblables où et quand il lui convient, pour faire ce que bon lui semble ; droit de s'associer à eux pour des œuvres communes quelconques, matérielles ou intellectuelles ; droit de mettre en pratique ses idées et ses opinions ; droit d'enseigner ce qu'il apprend au cours des expériences de la vie et par l'étude des obser-

vations ou des écrits des autres hommes ; droit enfin de réclamer de la société qu'elle impose à tous ses membres le respect des libertés de chacun.

C'est sur ces bases que la Franc-Maçonnerie française a préparé notre grande Révolution, et c'est sur les mêmes bases qu'elle travaille à l'avènement de cette forme nouvelle de la République, qui en assurant le triomphe de la Démocratie, permettra aux citoyens de prendre une part directe, aussi considérable que possible, à la gestion des affaires publiques, et d'exercer le maximum réalisable de cette Souveraineté nationale, vers laquelle le peuple de France marche depuis un siècle, sans jamais la pouvoir atteindre.

IV

Dans le domaine social, la Franc-Maçonnerie ne reste pas moins fidèle aux données de la science que dans ceux de la morale et de la politique. Sachant par les observations des savants et des philosophes, que l'homme a hérité de ses ancêtres, à la fois, les sentiments individualistes où est la source de tous les droits et de toutes les libertés, et les sentiments altruistes où se trouve le fondement de la famille et de la société, elle s'est donné pour mission de faire réaliser par les lois la conciliation des intérêts de la société avec ceux de chacun de ses membres, de telle sorte que la législation sociale contribue au développement parallèle et au bonheur simultané des individus, des familles et de la société.

L'histoire entière de l'humanité témoigne de l'inéluctable nécessité des lois sociales. D'une part, elle montre la rivalité des égoïsmes individuels déterminant des

lutttes incessantes d'intérêts et de passions, d'où naissent, avec les misères et les souffrances, les haines sociales et les révolutions; d'autre part, elle prouve que l'application trop exclusive de l'intelligence de l'homme à la satisfaction non réfléchie de ses appétits atténue ou détourne l'action de toutes les causes qui, parmi les autres êtres, déterminent le progrès des individus, des races et des espèces.

Les lutttes effrénées du commerce et de l'industrie, où les outranciers du « laisser-faire » prétendent ne voir qu'une cause de progrès, n'occasionnent-elles pas, chaque jour, par le manque de soins et la précocité ou l'excès du travail, la disparition d'un grand nombre d'enfants des deux sexes, et la dégénérescence physique ou intellectuelle d'une partie des hommes et des femmes les plus forts et les plus intelligents, tandis qu'une foule d'individus sans forces ni intelligence vivent et se perpétuent, grâce au confortable de la fortune, sans rien produire d'utile et ne

laissant après eux qu'une descendance dégénérée?

Les guerres pour la conquête du sol, pour le triomphe des ambitions aristocratiques, pour la gloire égoïste des familles royales ou pour la satisfaction brutale des appétits inhumains des conquérants, ne suppriment-elles pas périodiquement des centaines de millions d'hommes choisis, dans toutes les nations, parmi les plus forts et les plus jeunes, tandis que les individus les moins propres à perpétuer les races et à faire prospérer l'espèce sont soustraits aux hasards des inutiles batailles?

Les rivalités et luttes sexuelles, si fécondes en progrès parmi les autres êtres, n'aboutissent-elles pas encore trop souvent, dans l'espèce humaine, à la dégénérescence des familles et des peuples? Maintenu, parmi les riches, dans l'oisiveté ignorante d'un simple instrument de plaisir, assujettie, parmi les pauvres, à un labeur qui souvent dépasse ses forces, la femme n'est-elle pas, dans un

grand nombre de familles, condamnée à n'agir, sur sa progéniture, que dans le sens de la rétrogradation physique et intellectuelle?

La mission de la Franc-Maçonnerie est d'attirer sur ces faits et sur tous ceux de même ordre, si nuisibles au progrès des sociétés humaines, l'attention de l'opinion publique, des philosophes, des législateurs et des gouvernements, et de provoquer des lois susceptibles d'y remédier.

L'homme, en effet, ne doit pas être moins soucieux de modifier la nature et l'enchaînement des phénomènes sociaux, d'où résultent la misère ou le bien-être, le progrès ou la rétrogradation, que de transformer les conditions cosmiques qui agissent sur sa vie pour la prolonger ou en raccourcir la durée. De même qu'il y a une hygiène publique, dont le but est de soustraire les membres de la société aux agents nuisibles et de créer les conditions les plus favorables à leur développement et à l'emploi de leurs forces, de même il y a une hygiène sociale, traduisible comme

la première en mesures législatives, et d'où résultera fatalement, avec l'amélioration des conditions où se meuvent les peuples, le progrès moral, intellectuel et social des hommes, et la dispersion du bonheur dans leurs sociétés.

A cette législation il appartient de combattre la misère, qui est la plus active conseillère des mauvaises mœurs, des délits et des crimes, et la cause la plus importante de la dégénérescence d'une portion notable des sociétés humaines; de protéger l'enfant contre les causes multiples de mort ou d'atrophie morale, intellectuelle et physique auxquelles il est exposé; de relever le rôle de la femme dans la famille et la société; d'accroître la dignité du travail et la sécurité des travailleurs; de supprimer les conflits du travail ou d'en atténuer la gravité, et de les arrêter avant qu'ils aient produit les désastreux effets qui en sont la fatale conséquence pour tous les intérêts en jeu; de répandre à flots, dans les différentes parties de la société, l'enseignement

de la morale individuelle, familiale et sociale, qui fait les hommes honnêtes et bons, et l'instruction technique ou professionnelle qui, en ouvrant l'esprit aux vérités scientifiques, fournit à l'homme l'arme la plus efficace pour la lutte vitale et le viatique le plus sûr à travers les hasards de l'existence.

V

La Franc-Maçonnerie ne s'est jamais dissimulé les difficultés multiples de la tâche si vaste et si complexe qu'elle assume, au triple point de vue moral, politique et social; mais, ayant pour elle le temps, car elle est permanente, et la conscience des services à rendre à l'humanité et à la patrie, elle ne se laissera détourner ni par les résistances des égoïsmes particuliers, ni par les attaques de ceux qui assoient leur prépondérance

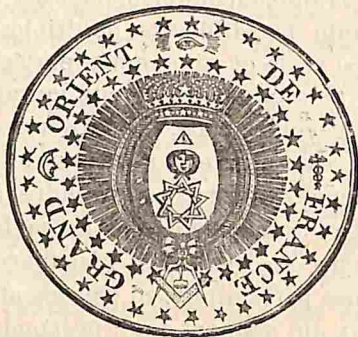
matérielle et leur autorité morale sur l'ignorance et sur la misère des peuples.

Le zèle de tous ses membres doit être d'autant plus actif, que les progrès déjà réalisés, assurent le triomphe, dans l'avenir, de l'admirable trilogie où se résument ses efforts séculaires et qui est la seule formule sacrée de ses réunions : Liberté! Égalité! Fraternité!

LE CONSEIL DE L'ORDRE

DU

Grand Orient de France.



PARIS. — IMPRIMERIE NOUVELLE (ASSOCIATION OUVRIÈRE),
11, RUE CADET. — A. MANGEOT, DIR. — 1206-97.

